

le 14 mai, 2021

Prix moyen: En avril 2021 un hectolitre de lait contenant 4,2704kg l'hl de M.G., 3,2661 kg l'hl de PT et 5,8571 kg l'hl de LAS a rapporté 82,38 \$ / hl ou 19,29 \$ / kg M.G.

Date limite de la bourse des quotas
16h00, le 1er juin 2021

Veuillez envoyer vos futures mises ou offres à quota@nbmilk.org

Date limite de la bourse des crédits
16h00, le 18 mai 2021

SVP soumettre vos offres sur le portail PLNB — www.nbmilk.org

L'office est fermé mais vous pouvez rejoindre le personnel en signalant le (506) 432-4330 et le poste de l'individu et leur laissez un message. Il retourneront votre appel dès que possible

Marilyn Michaud Ext 101
Veronica McEwen Ext 102
Lindy Brown(proAction) Ext 104
Ashley Baskin Ext 105
Steve Michaud Ext 106
Luke Chase Ext 107

Fournissez nous votre courriel pour demeurer au courant des nouvelles de l'industrie.

Ligne d'écoute en santé mentale du N.-B. (CHIMO) : 1-800-667-5005

Message P5 – hausse du quota

En fonction de l'analyse des besoins plus anticipés du marché pour le reste de l'année 2021, les offices des provinces de P5 se sont mis d'accord pour émettre 1,5 % de quota négociable aux producteurs des provinces de P5 le 1^{er} juin 2021.

Le premier objectif des offices des provinces de P5 est de suivre de près l'évolution des marchés et de répondre à la demande de manière optimale. En ces temps incertains, nous allons continuer à adapter les signaux pour réagir à tout changement des marchés lorsque requis.

Coût de Production vs le prix moyen 12 mo (hl/std)

Depuis février, de nouveaux éléments ont été ajoutés à l'état de compte du producteur : le coût moyen de production ainsi que le prix moyen par hectolitre normalisé sur 12 mois au Nouveau-Brunswick. Depuis cet ajout, nous avons reçu plusieurs questions sur ce qui contribue à l'écart entre ces deux chiffres. Comme vous pouvez le voir dans le tableau ci-dessous, en avril, la différence entre le coût de production et le prix moyen sur 12 mois était d'environ 5,22 \$.

CdeP October 2020:	\$80.76
N-B Prix Moyen 12 mo (std HL)	\$75.54
Différence	\$5.22

Comme vous pouvez le voir dans le deuxième tableau ci-dessous, plusieurs facteurs contribuent à cette différence. Ces facteurs se reflètent dans le prix moyen payé aux producteurs, mais pas dans le coût de production. Le coût du développement du marché indiqué est lié à la croissance du marché ainsi qu'à l'élimination

des sous-produits liés à la commercialisation de la matière grasse. L'augmentation de 2 % du prix de février n'est pas encore entièrement reflétée dans le prix moyen sur 12 mois. Le dernier facteur contributif mentionné est la différence entre l'augmentation que nous avons reçue en février et l'augmentation de prix que nous aurions dû subir en raison de circonstances exceptionnelles.

La différence entre le coût de production et les revenus attendus était de 4,71 % et une augmentation équivalente aurait donc pu être demandée. Cependant, comme une augmentation de seulement 2 % a été accordée en février, les producteurs ont essentiellement laissé 2,00 \$/hl sur la table. Ces renseignements ont été présentés lors de la réunion de printemps du 28 avril; un enregistrement de cette présentation est disponible sur le site Web du PLNB.

Développement du marché	\$1.20
Augmentation de prix fev, 2021 (2%)	\$1.46
Différence entre l'augmentation calculée et réelle (4.71%-2%=2.71%)	\$2.00
Total	\$4.60

Les Producteurs laitiers du Canada appuient la mise en oeuvre d'un code de conduite pour l'approvisionnement des épiceries

Les Producteurs laitiers du Canada accueillent avec grand intérêt le « Code de pratiques proposé pour l'approvisionnement des épiceries au Canada » mis de l'avant par Produits alimentaires, de santé et de consommation du Canada (PASC) et Empire Company Limited. S'il était adopté, un code de conduite d'une telle nature apporterait un meilleur équilibre dans les relations fournisseur-détaillant, améliorerait la compétitivité dans le secteur de la vente au détail de produits alimentaires et favoriserait une meilleure collaboration dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

Au cours des dernières années, certains détaillants ont accru la pression sur les fournisseurs en imposant des frais et pénalités arbitraires et déraisonnablement élevés, et en apportant des changements unilatéraux aux contrats d'approvisionnement. Si ces pratiques ne font pas l'objet d'une surveillance, elles pourraient freiner la création de nouveaux produits, réduire la variété offerte et générer des coûts inutiles, en plus d'avoir un impact négatif sur les producteurs et les transformateurs laitiers, les épiceries indépendantes et les consommateurs.

Des pays comme l'Australie, l'Irlande et le Royaume-Uni ont déjà reconnu les avantages de l'adoption de tels codes de conduite, car ils promeuvent la transparence, la prévisibilité et l'ouverture dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

Les Producteurs laitiers du Canada sont en faveur de ce type de proposition et seront prêts à participer à de futures consultations à ce sujet.

Conseil d'administration	
Paul Gaunce Président	832-4756
Gilbert Matheson Vice-Président	434-2357
Denis Cyr Nord-ouest	426-0788
Gerald Daley	546-5969
Fons DeJong Woodstock	375-4049
Reint-Jan Dykstra Moncton	372-4685
Wietze Dykstra 2ième vice-président	375-1090
Becky Perry Sussex	435-0651
John Schuttenbeld Fredericton	461-9254



Retrouvez-nous sur Facebook et Instagram pour voir comment nous démontrons notre engagement envers nos consommateurs!

**Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick
Bourse de quota pour Mai, 2021**

Price in Dollars	# of Sellers	Kgs Offered By Sellers	Total Cum. kgs	Difference Between Sellers/Buyers	Total Cum. kgs	Kgs Wanted By Buyers	# of Buyers
QESP \$24,000.00		.0	.0		761.0	761.0	
TOTALS	0	.0				761.0	31

Pas d'échange

QESP = Quota Exchange Selling Price

QESP = Le prix de vente de quota

.0 of 761.0 kgs wanted at or above the Quota Exchange Selling Price of \$24,000.00 were purchased.

.0 des 761.0 kilos demandé au prix de vente de \$24,000.00 ou au dessus ont été acheté.

There was a total of .0 kgs offered for sale and total bids to purchase of 761.0 kgs.

Il y avait un total de .0 kgs proposés à la vente et le total des offres pour l'achat de 761.0kgs.

La prochaine bourse de quota fermera a 16:00 hr Mardi le 1 Juin, 2021

Les résultats seront disponibles Vendredi le 4 Juin, 2021

Tel. :(506) 432-4330 Fax: (506) 432-4333 Quota: (506) 432-4330

Mois	Mai	Avr	Mar	Fev	Jan	Dec	Moy. 6 mois
Prix du vente du quota	\$0	\$24,000	\$24,000	\$24,000	\$24,000	\$24,000	\$24,000
Kilo sur l'échange	.0	102.1	1.7	1.6	3.2	4.6	22.6
Kilo par transfert	.0	.0	.0	68.3	.0	.0	11.4

Pool domestique du N.-B.

Marché domestique	Quota Disponible	Livraison de M.G.	Taux de remplissage	Matière grasse	Protéine	Lactose et A.S.	HL	Prime SNG Incitatif
Avril 2021	545,190	567,702	104.13%	\$10.6575	\$9.5101	\$9.919	\$82.38	
Année laitière	4,864,029	4,988,098	102.55%	\$10.8162	\$8.8410	\$1.3795	\$83.07	\$247,205.60
Marché marginal								
Avril 2021		852		\$0.0000	\$0.0000	\$0.0000	\$0.00	
Année laitière		5,227		\$0.0000	\$0.0000	\$0.0000	\$0.00	
Déductions & Ratio SNG/MG	Transport par HL	Promotion par kilo de solides	Admin totaux	Lab	Frais totales par HL	Ratio SNG sur MG	Ratio cible	
Avril 2021	\$2.90	\$1.139	\$0.0635	\$0.0067	\$5.37	Current Month	2.1364	2.2937
Année laitière	\$2.72	\$0.883	\$0.0642	\$0.0067	\$4.85	Past 12 Mo's	2.1642	
Composants et qualité	Cell. somatiques	Boîte de pétri	Après pasteur.	Matière grasse	Protéine	Lactose et A.S.	Solides totaux	Camion refusé
Avril 2021	173,728	5,495	106	4.2704	3.2661	5.8571	13.3936	0
Année laitière	183,680	6,962	166	4.2437	3.2677	5.8517	13.3631	0

MMFRE

La moyenne mensuelle \$/HL ci-dessus est déterminée en divisant la valeur totale des composantes par la production inter-quota, alors que la moyenne mensuelle affichée sur l'état du producteur est déterminée en divisant la valeur totale des composantes par les livraisons totales.

ARRÊTÉ SUR LE TRANSFERT DE QUOTAS QUOTIDIENS

Les producteurs doivent payer à l'Office le PBVQ pour le quota quotidien ainsi acheté le ou **avant midi du 20^{ème} jour du mois ou avant midi du premier jour ouvrable qui suit si le 20^{ème} jour tombe sur un jour de congé ou sur le week-end**. Le paiement reçu par la suite est assujéti à une **pénalité de 2 %** appliquée sur la valeur du quota quotidien acheté et déduit de la paie du producteur. Il sera également interdit au producteur d'acheter du quota sur la bourse du mois suivant. Si le paiement n'est pas reçu avant le dernier jour ouvrable du mois, ce quota acheté sera révoqué et mis en vente à l'échange du mois suivant. Toutes les pertes subies lors de la revente du quota révoqué seront imputées au producteur ainsi qu'une **pénalité supplémentaire de 2 %**

Bourse de crédits avril 2021— 10.00 \$. 19 269 des 19 715 kgs demandé ont été vendu

Les producteurs qui dépassent -10 jours de crédits peuvent acheter des crédits.

Les producteurs qui ont moins que -10 jours de crédits peuvent vendre des crédits.

SVP examiner votre état de compte qui indique le nombre de kilogrammes admissibles que vous pouvez vendre ou acheter à la prochaine bourse.

Soumettez vos offres à la bourse de crédit sur le portail au www.nbmilk.org

Les formulaires peuvent être téléchargés sur le site Web de Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick:

<https://www.nbmilk.org/fr/pour-les-producteurs/formulaires-a-telecharger>

Adresse de courriel pour présenter des mises et offres à la bourse de quotas: quota@nbmilk.org

Fournissez nous votre courriel à nbmilk@nbmilk.org pour demeurer au courant des nouvelles de l'industrie.

RÈGLEMENT 2010-19 pris en vertu de la Loi sur les produits naturels http://laws.gnb.ca/fr/showdoc/cr/2010-19/ga:s_45:ga:s_49

Plans de construction, d'agrandissement, de modification, d'installation ou de remplacement

50(1) Les plans de construction, d'agrandissement ou de modification d'une ferme laitière, y compris l'étable laitière, la salle de traite ou la laiterie, sont soumis à l'approbation de la Commission ou de l'inspecteur avant le début des travaux.

50(2) Les plans d'installation ou de remplacement d'une citerne fixe sont soumis à l'approbation de la Commission ou de l'inspecteur avant le début des travaux.

50(3) Les plans d'installation de systèmes de traite automatisés sont soumis à l'approbation de la Commission ou de l'inspecteur avant le début des travaux.

Les soumissions et les offres à la

bourse de quota: Avant 16h:00 du 1er jour ouvrables du mois sur des formulaires fournis par l'Office y compris une confirmation de fonds de votre établissement prêteur. Les producteurs ne pourront pas combiner le montant qui leur est dû sur leur état de compte avec la confirmation des fonds d'un établissement financier pour faire une mise équivalant au total des montants combinés. Les mises et les offres qui dépassent 24 000 \$ ne seront pas acceptées.

Les producteurs qui vendent tout leur quota à la bourse devront verser un dépôt de garantie de 1 000 \$, qui leur sera retourné 30 jours après la date d'entrée en vigueur du transfert.

La bourse de crédits: Avant 16h:00 le 2ème jours ouvrables après le 15 du mois sur des formulaires fournis par l'Office. Les résultats seront disponible le matin du 21ème. Les producteurs qui quittent l'industrie pourront vendre ou acheter des crédits un mois suivant la date de leur vente. Si vous ne recevez pas votre état de compte à temps pour voir votre situation de crédit, téléphonez au bureau, et nous vous l'enverrons par courriel ou télécopieur.

Fonds de pénalités sur le lait:

Financement proactif: Un producteur peut obtenir jusqu'à 750 \$ pour défrayer le coût de la visite d'un technicien en qualité du lait si il a été sujet d'une deuxième infraction ou plus mais avant une pénalité. Les producteurs doivent appliquer pour ces fonds en envoyant les factures payées pour le technicien au Producteurs Laitiers du N-B

Politique sur les quotas minimums

révisée: L'Office cessera de ramasser le lait des producteurs un mois après que leur montant de quota quotidien tombe en dessous de dix (10) kilos de quota quotidien.

Assurance collective-The Cooperators

Plan individuel : 113,16 \$

Plan familiale : 335,84 \$

Important : adhésion ouverte*

Pour toute question concernant des réclamations ou l'inscription, prière de communiquer avec : Emily Murphy au 850-1643 ou emilymurphy@gotoinsure.ca ou David Scott au 458-1220 ou 1-800-235-7577.

Problèmes de qualité du lait en fin de semaine ou après les heures du bureau:

Si un producteur a besoin de prendre des arrangements de rechange en raison de préoccupations reliées à la qualité, Eagle Transport Ltd. sera dorénavant le premier contact **432-0476**. Laissez un message si on ne répond pas immédiatement. Le personnel de Eagle informera le producteur de la politique des Producteurs Laitiers du N-B en ce qui concerne les coûts de transport supplémentaires.

Services en hors heures: Téléphoner au 432-4330, et le service de réponse rejoindra le personnel du PLNB.

PLNB Website: Les producteurs peuvent se connecter à l'aide de leur nom d'utilisateur et de leur mot de passe. Veuillez contacter le bureau si vous avez de la difficulté à vous connecter.

Augmentation du quota 1er Avril—0,93%

Les producteurs remarqueront que l'augmentation de 1 % qui devait être émise le 1er avril n'a été émise qu'à titre d'augmentation de 0,93 %. La raison de cet écart était de corriger une erreur par rapport à l'augmentation de février 2020 qui a entraîné une surémission de quotas. Cette erreur est maintenant correcte et les producteurs peuvent s'attendre à recevoir la pleine augmentation de 1,5 % en juin 2021.

Bourse d'études PLNB

Les Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick offrent trois bourse d'études de 1000\$. Nous espérons que les jeunes qui profitent de ces bourses deviendront plus tard des joueurs clés dans le secteur agricole de la province.

(1) Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick—\$1000

♦ Résider au Nouveau-Brunswick et être inscrit(e) à un programme collégial **technique ou technologique dans le domaine de l'agriculture ou de l'industrie laitière**, y compris, mais sans s'y limiter, les sciences végétales et animales, la gestion d'une ferme, la technologie agricole, la culture en champs, etc.

♦ Les candidat(e)s en première année doivent être acceptés dans un programme approuvé menant à un diplôme **technique ou technologique**.

(2) George .B. Whalen —\$1000

♦ Résider au Nouveau-Brunswick et être inscrit(e) à un programme universitaire menant à un diplôme **dans le domaine de l'agriculture ou de l'industrie laitière**.

♦ Les candidat(e)s doivent entrer en **deuxième, troisième ou quatrième année d'études dans un programme universitaire approuvé menant à un diplôme**.

(3) Commémorative Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick—\$1000

♦ Résider au Nouveau-Brunswick et être inscrit(e) à un programme universitaire menant à un diplôme **dans le domaine de l'agriculture ou de l'industrie laitière**, y compris, mais sans s'y limiter, les sciences végétales et animales, le génie agricole, les sciences vétérinaires, l'agronomie, etc.

♦ Les candidat(e)s doivent entrer en **première d'études dans un programme universitaire approuvé menant à un diplôme**.

Formulaire de demande : Obtenez un formulaire de l'Office au 432-4330; sur le site web: www.nbmilk.org; ou par courriel : nbmilk@nbmilk.org. et l'application doit être soumise avec tous les documents de soutiens avant le 21 mai 2021.

Mise à jour de proAction

Précisions sur le volet environnement

Nous rappelons que l'une des exigences du volet environnement est que vous disposiez d'un plan environnemental de la ferme (PEF) valide. Les agents de validation vérifieront la validité du PEF uniquement au moment de la validation. Ils n'examineront pas le contenu du PEF, car il s'agit d'un document confidentiel.

La question 5 du volet environnement est la suivante : « Gérez-vous les éléments nutritifs dans votre ferme pour faire une utilisation optimale du fumier et/ou de l'engrais sur les terres? » Pour répondre à cette exigence, vous devez **soit** disposer d'un plan de gestion des éléments nutritifs valide, **SOIT** soumettre tous les champs recevant du fumier ou des engrais à une analyse du sol tous les trois ans. Un plan de gestion des éléments nutritifs n'est pas une obligation, mais une option pour répondre à cette exigence; toutefois, l'échantillonnage du sol est également acceptable.

Le questionnaire environnemental est maintenant disponible sur le système national d'administration électronique (NEAS)

L'une des exigences du volet environnement est de remplir le questionnaire environnemental sur la santé des sols, les gaz à effet de serre, la biodiversité, les jus d'ensilage et les déchets plastiques. Le questionnaire doit être rempli en ligne, sur le site Web de NEAS, qui est le système national de gestion de proAction.

Dans les semaines à venir, votre coordonnatrice vous enverra un courriel contenant l'adresse du site Web du système national d'administration électronique et vos renseignements pour vous y connecter. Si vous n'avez pas accès à Internet ou si vous n'êtes pas à l'aise pour remplir le questionnaire en ligne, contactez votre coordonnatrice.

Réunion Printemps Virtuelle

La PLNB a tenu sa réunion de printemps virtuelle le 28 avril. À la suite de la présentation, les 88 participants ont été séparés en cinq groupes de discussion où on leur a demandé d'avoir des discussions sur les sujets suivants; #Buttergate, transformation, santé mentale et CdeP. Le DFNB aimerait remercier ceux qui ont participé aux groupes de discussion, le conseil se réjouit à l'avance d'examiner les commentaires lors de sa réunion du conseil d'administration des 26 et 27 mai.

SERVICES

Maritime Quality Milk: www.milkquality.ca

Conseil de la recherche et de la productivité du N.-B. (RPC)

RPC, 921, ch. College Hill, Fredericton (N.-B.) 452-1212

Composants du lait — JillHay@rpc.ca

Microbiologiques — Corrie.Maston@rpc.ca

Quality Milk Management: Don Anderson 432-5598 ou courriel udder1@nb.aibn.com

Détection d'antibiotiques: Agropur Co-operative 432-1950, poste 245. L'échantillon doit inclure : nom, # producteur, courriel, téléphone, numéro de la vache, médicament.

Secteur du bétails: Sud du N-B, 433-0509; brian.macdonald@gnb.ca ; Nord-Ouest 426-6376, dorthee.blanchet-brochu@gnb.ca

Spécialiste laitiers: David Dykstra, david.dykstra@gnb.ca; 434-5755

LAIT 2020: <https://www.milk2020.ca/>

Parage de sabots: E. Duivenvoorden 433-1864; P.Jones 866-0531

Plan environnementale pour fermes: www.fermenbfarm.ca
John Russell au 452-8101 ou 381-2887 john@fermeNBfarm.ca

Prix Veaux:

<https://app.milk2020.ca/beefreport/default>

Bulletin des Producteurs laitiers de la N.-É.: <http://www.dfns.ca/formindex.htm>

Milk Producer magazine

<http://www.milk.org/Corporate/Content.aspx?id=1941>

Le producteur de lait québécois magazine

<http://lait.org/en/our-organization/the-magazine/>

CCL: <http://www.cdc-ccl.gc.ca>

Agrométéo atlantique: <http://atl.agrometeo.org/index.php/weather/local>

PLC Salle de Presse: <https://www.producteurslaitiers.ca/salle-de-presse>

Les PLC — magasin d'articles promotionnels

<https://shop.dairyfarmersofcanada.ca/>

Calendrier central des activités de l'industrie laitière de l'Atlantique:

<https://www.valacta.com/en-CA/atlantic-dairy-industry> Pour y ajouter des activités, veuillez envoyer un courriel à: jgunn@valacta.com; ou à brian.macdonald@gnb.ca

Application « Dairy Farm Financial Tracker »: L'application est offerte à tous les producteurs sous l'onglet Lait2020 du site Web du PLNB.

<https://www.agridepartnb.ca/> Un site web pour des individus intéressés de se lancé en agriculture.

Ligne d'écoute en santé mentale du N.-B. (CHIMO):

1-800-667-5005; Crisis Services Canada 1-833-456-4566 ou par text 45645. Pour trouver des ressources, allez à <https://www.crisisservicescanada.ca/en/thinking-about-suicide/> <https://www.fcc-fac.ca/en/community/wellness.html>

Ramassage de lait: Eagle Transportation: 432-9128 Ext 287; Cell: 432-0476; **R.F. Mason Ltd.:** 433-2049; Cell 434-4486; **Veronica McEwen:** 432-4330 Ext. 102; Cell: 432-0092

Ramassages supplémentaires: Premier 45 ramassages sur 24 mois - 2,00 \$/hl en plus; prochain 46 au 90 ramassages sur une période de 24 mois— 4,00 \$/hl en plus. Les coûts de 2,00 \$ et de 4,00 \$ l'hl représentent les montants minimums. Si de l'équipement supplémentaire doit être envoyé, alors les coûts seront équivalents aux coûts de transport réels.

Étalonnage des réservoirs de lait en vrac : L'étalonnage des réservoirs de lait en vrac sera coordonné par le personnel de PLNB. Veuillez téléphoner au bureau au 432-4330 pour qu'on

ajoute votre ferme au calendrier si vous prévoyez d'installer un réservoir cette année.

Avant de remplacer votre réservoir de lait en vrac, rappelez-vous que : Les nouveaux réservoirs de 1000 gallons américains (3780 litres) ou plus doivent avoir une sortie de valve d'un diamètre minimum de 3 pouces avec une valve en papillon. Les nouveaux réservoirs de moins de 1000 gallons doivent avoir une sortie d'un diamètre minimum de 2 pouces avec une valve en papillon. Les réservoirs d'occasion de n'importe quelle capacité doivent avoir une sortie de d'un diamètre minimum de 2 pouces avec une valve en papillon.

Politique des PLNB sur l'accès à la ferme et l'entretien du portail: Afin d'assurer un accès adéquat à la collecte de votre lait et d'éviter toute interruption, nous attirons votre attention sur les points suivants :

Besoins relatifs à l'accès à la ferme L'accès doit être exemptes de débris, d'ensilage, de boue, de neige et de fumier; installer des barrages dans les zones à risque lors du dégel printanier et prévoir une surface dure adéquate pour le camion à tout moment; déneigées et sablées les zones de déplacement durant l'hiver.

Besoins relatifs au portail pour le tuyaux de ramassage Aucun débris ou bordures rudes pour ne pas endommager les tuyaux à lait lors des ramassages et déneigé durant l'hiver.

Les transporteurs rappel les producteurs de leurs fournir des essuies-touts et du savon dans vos laiteries.

Tarifs publicitaires:

Les producteurs actifs peuvent soumettre gratuitement des annonces écrites liées à la production laitières. Pour d'autres parties, les tarifs mensuels seront de 400 \$ (pleine page), 225 \$ (1/2 page), 120 \$ (1/4 page) et 65 \$ (1/8 page). Toutes les annonces doivent être reçues au plus tard le 8 du mois.

Rechercher

Nous cherchons à déménager dans les Maritimes pour exploiter une ferme laitière. Nous sommes Jasper et Brechje Krabbenborg et, avec nos trois jeunes enfants, nous sommes à la recherche d'une nouvelle chance d'avenir dans la production laitière. Nous recherchons une ferme ayant une capacité de production entre 150 à 175 kilogrammes et plus, de préférence avec des bâtiments plus anciens. Nous sommes prêts à nous lancer. Si cela vous intéresse, ou si vous voulez de plus amples renseignements, veuillez composer le 1 902-243-3110 ou envoyer un courriel à brechjeroosendaal@gmail.com.

A Vendre

- **A Vendre:** Genisses, vélage en avril, mai et juin. 506-476-1125
- **2004 2500 Gallon Glacier (Dairy Cool)** Réservoir de lait: Très bon état. Veuillez appeler le 506-756-0773
- **Grosses balles d'ensilage:** Mélange de luzerne et de fléole des prés 3x3x6 19% protéine 135\$, Grosses balles de foin enveloppé 135\$, Balles rondes de foin enveloppé 125\$. Livraison disponible. Contactez Jen van der Heide 506-851-1793
- **Salle de traite double 8 Boumatic** démonté et prêt à partir. Situé à Havelock. Contactez Trevor Constantine @ 1-506-381-7261 pour plus de détails.
- **Ferme laitière (sans quota):** 11 chemin Siegas NB, inactif 1 an, y compris équipement étable, machinerie lourde, bâtiment avec 575 acres 60% cultivable. Maison avec piscine. 506-445-3032(Français-Lisa ou Paul)
- **Ferme laitière:** 2333 Rte 890 en Cornhill. 289 acres avec 225 cultivable. 64 kilogramme de quota. Peut être acheté avec ou sans quota. Contactez Mike 506-756-8242 ou Manuel 506-588-3450.

EVÈNEMENTS

Réunion du conseil des PLNB: le 26-27 mai 2021

Journée Incitatifs l'automne 2021

Les journées incitatifs d'automne suivant ont été annoncés en janvier 2021

Août; 1 jour—Septembre: 2 jours—Octobre: 2 jours—Novembre: 1 jour

Nouveau termes de paiement du quota acheté à la bourse

Lors de leur réunion du 26 janvier, les administrateurs de PLNB ont décidé de modifier l'article 3 j) de l'Arrêté sur le transfert de quotas quotidiens comme suit : *“Les producteurs doivent payer à l'Office le PBVQ pour le quota quotidien ainsi acheté le ou avant midi du 20^{ième} jour du mois ou avant midi du premier jour ouvrable qui suit si le 20^{ième} jour tombe sur un jour de congé ou sur le week-end. Le paiement reçu par la suite est assujéti à une pénalité de 2 % appliquée sur la valeur du quota quotidien acheté et déduit de la paie du producteur. Il sera également interdit au producteur d'acheter du quota sur la bourse du mois suivant. Si le paiement n'est pas reçu avant le dernier jour ouvrable du mois, ce quota acheté sera révoqué et mis en vente à l'échange du mois suivant. Toutes les pertes subies lors de la revente du quota révoqué seront imputées au producteur ainsi qu'une pénalité supplémentaire de 2 %”*

Un formulaire d'offre d'achat ou de vente mis à jour a été envoyé à tous les producteurs le 4 février et est disponible sur le site Web de PLNB : <https://www.nbmilk.org/images/Producer-Info/DQ-Bid-Form-March-2021.pdf>.

Ces changements prendront effet pour la bourse des quotas de **mars 2021**.

Modifications à venir dans le P5

À la suite de l'examen des politiques de quota du P5, qui a été effectué en 2019, plusieurs modifications ont été approuvées et seront mis en œuvre au cours des prochaines années. En premiers temps ont modifiera la méthode de paiement des producteurs et ensuite la marge de flexibilité pour la production. Une liste de ces modifications, ainsi que les dates de mise en œuvre, figurent dans le tableau ci-dessous.

Le 1er janvier 2020	Le ratio SNF:BF passera de 2,35 à 2,30
Le 1er février 2021	Nouvelle méthode de paiement de SNG aux producteurs au N.-B., l'IPÉ et en Ontario en février. La N.-É. et le Québec l'adoptera en août 2021.
Le 1er août 2022	Les limite de crédit passera de +10 et -30 à +10 et -15 jours.

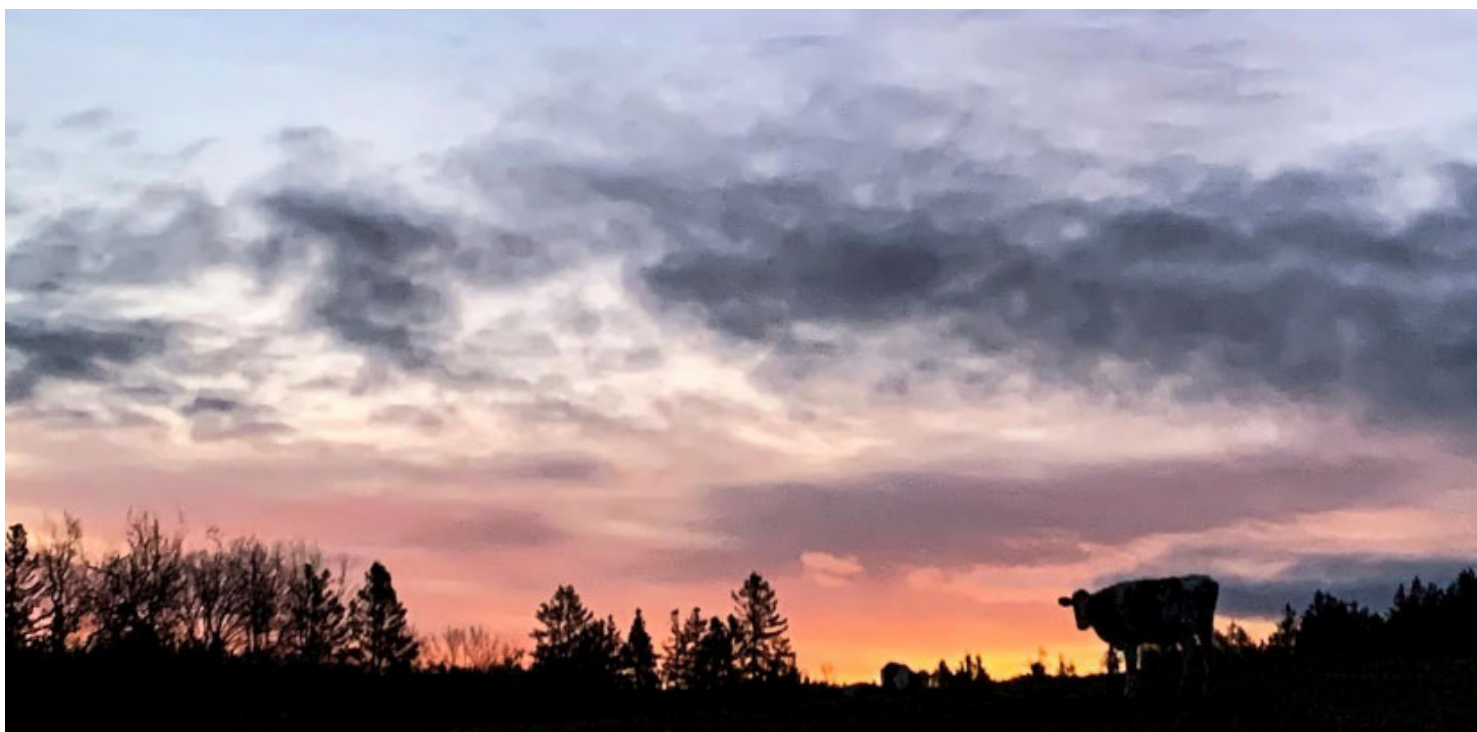
Si vous avez les question contactez Ashley Baskin 506-432-4330 poste 105; mobile 506-435-0077 ashley@nbmilk.org

Résultat d'urée de réservoir

À compter du 1er décembre, tous les producteurs recevront leurs résultats d'urée de leur réservoir en même temps qu'ils recevront leurs résultats d'analyse des composants.

Ces renseignements seront fournis aux producteurs jusqu'au 30 novembre 2021, gracieuseté de Lait 2020. Si vous vous demandez ce que ces résultats signifient et comment vous pouvez utiliser ces informations pour améliorer vos opérations contactez Dave Dykstra 434-5755

david.dykstra@gnb.ca





Milk
cheque
for life?

Retiring from the dairy business?
Seeking a secure income and
sound total wealth planning?
Straight answers.
No obligation.
No bull.

Mark Webster, BBA
Senior Wealth Advisor
markg.webster@scotiawealth.com

Carter Belyea, BBA, PFPc
Wealth Advisor
carter.belyea@scotiawealth.com

506.432.1982
websterfinancial.ca

ScotiaMcLeod® is a division
of Scotia Capital Inc.

Scotia Wealth Management.

® Registered trademark of The Bank of Nova Scotia, used under licence. Scotia Capital Inc. is a member of the Canadian Investor Protection Fund and the Investment Industry Regulatory Organization of Canada. For more information visit scotiawealthmanagement.com.

Offre d'emploi

Maritime Agricultural Services, anciennement connu sous le nom de B&B Waste Management, est à la recherche de conducteurs/conductrices d'équipement à fumier ainsi que de pompistes pour la saison 2021.

La formation est fournie, mais les candidats/candidates doivent avoir une certaine connaissance de la production laitière ou de l'expérience dans ce domaine.

Options de formation de classe 1 offertes.

Appelez le 506-433-0867 ou le 506-512-0667.



MM
Muir Mechanical

- Mobile Service & Repair **506 435 0762**
- Farm Tractor & Equipment **506 434 0318**
- Automotive
- MVI **Shop 506 485 2489**
- Air Conditioning

En plus de l'entretien et de la réparation mobiles, nous avons la formation et les outils diagnostic pour dépanner et réparer toutes les marques et tous les modèles de véhicules agricoles et d'équipement lourd, ce qui inclut le DEF et les diagnostics après traitement.
Service d'urgence 24 heures sur 24

GUIDE POUR ENTREPRISE:

PROGRAMME D'AIDE PROVINCIALE ET FÉDÉRALE:

Les producteurs devraient contacter leurs comptables ou autres conseillers pour déterminer lesquels des programmes seraient avantageux pour leurs opérations et comment appliquer.

<https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/plan-intervention-economique.html>

https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/gateways/Information_pour_les_entreprises/covid19.html

Producteurs laitiers du Canada

L'industrie laitière vous passionne? Vous participez à divers événements locaux ou organisez des visites de votre ferme? Vous aimez expliquer comment le lait passe de la ferme à la table? Si tel est le cas, le Producteurs laitiers du Canada peut vous aider en vous fournissant des articles promotionnels, des ressources et du matériel (p. ex. abris promotionnels, jeux éducatif, nappe, etc.). Veuillez noter que toutes les demandes sont traitées sur la base du premier arrivé, premier servi et qu'elles doivent être faites **au moins 6 semaines** avant votre événement. Pour en savoir plus sur ce que nous pouvons vous offrir, communiquez tout simplement avec Michelle Arseneau Léger, gestionnaire de projets régionaux chez le Producteurs laitiers du Canada, au 1-800-465-2697, poste 3 ou michelle.arseneauleger@dfc-plc.ca